
Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

Cote du document: EB 2022/136/R.16

Point de l'ordre du jour: 10 a)

Date: 12 août 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner les informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Questions techniques:

Sylvie Martin

Directrice de la déontologie

Bureau de la déontologie

courriel: s.martin@ifad.org

I. Introduction

1. En réponse à la stratégie du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) visant à renforcer les mesures de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans l'ensemble des opérations et activités financées par le système des Nations Unies, la direction du FIDA a mis sur pied une équipe spéciale chargée de la lutte contre ce phénomène. Dirigée par la Directrice du Bureau de la déontologie (ETH), l'équipe regroupe des représentants du Bureau du Conseil juridique, de la Division des ressources humaines, du Bureau de l'audit et de la surveillance, de la Division de la communication, du Département de la gestion des programmes et du Département des services institutionnels. Depuis avril 2018, l'équipe spéciale présente à chaque session du Conseil d'administration¹ un rapport sur la mise en œuvre des plans d'action du FIDA contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. Elle rend également compte des mesures concrètes prises pour accorder l'approche du FIDA avec la stratégie du Secrétaire général, comme décrit dans le rapport intitulé « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles: une nouvelle stratégie » (A/71/818).
2. À compter de la publication de la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (ci-après « la Politique ») en 2018, le Fonds a mis en œuvre des plans d'action pour lutter contre ce fléau (2018-2019 et 2020-2021) et travaille sur un nouveau plan d'action pour 2022-2023 (annexes I et II). Des mesures ont été prises pour rendre les stratégies, les procédures, les contrats et les lettres de nomination plus rigoureux, et le personnel du FIDA et les partenaires d'exécution sont systématiquement formés. Le respect de la Politique a été étendu aux emprunteurs et bénéficiaires du financement du FIDA conformément aux modifications des Conditions générales applicables au financement du développement agricole et des Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets.
3. Depuis 2019, le FIDA participe à la fois au système de base de données sécurisé « Clear Check » de l'ONU, qui sert d'outil de référence pour la vérification des antécédents des candidats en matière d'inconduite sexuelle, et au système du Secrétaire général pour le suivi des questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. Le Fonds est la seule organisation à disposer d'un système confidentiel permettant de signaler rapidement des allégations crédibles de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles, auquel les États membres peuvent accéder via une plateforme interactive spécifique.
4. Le Fonds a étendu le programme des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles sous la coordination d'ETH. Plus de 70 membres du personnel ont été formés pour remplir les fonctions de coordonnateurs ou de suppléants pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans tous les bureaux de pays où le FIDA finance des opérations. Les coordonnateurs favorisent également une collaboration plus étroite avec les réseaux locaux des Nations Unies en matière de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et les coordonnateurs résidents.
5. Conformément aux pratiques antérieures, le plan d'action couvrant la période 2022-2023 est communiqué au Conseil d'administration et au Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer les moyens d'action de l'ONU face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. En outre, le Président du FIDA envoie au Secrétaire général de l'ONU une lettre de fin d'année de la direction sur les activités de prévention contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, ainsi qu'un compte

¹ Voir documents [EB 2018/123/R.39](#), [EB 2018/124/R.41](#), [EB 2018/125/R.14](#), [EB 2019/126/R.39](#), [EB 2019/127/R.42](#), [EB 2019/128/R.51](#), [EB 2020/129/R.5](#), [EB 2020/130/R.4](#), [EB 2020/131/R.2](#), [EB 2021/132/R.12](#), [EB 2021/133/R.17](#), [EB 2021/134/R.23](#), [EB 2022/135/R.14](#).

rendu sur les allégations connexes. Une copie de cette lettre est disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres.

II. Informations actualisées sur l'approche du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

A. Prévention et répression

6. Le Fonds poursuit ses activités de prévention à l'intention des fonctionnaires et des autres personnes titulaires d'un contrat du FIDA, ainsi qu'auprès des partenaires d'exécution. Les effectifs du FIDA, membres du personnel ou non, doivent en principe suivre un cours de formation en ligne obligatoire sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles et renouveler leur certification dans le cadre du programme d'actualisation des connaissances. En outre, les membres du personnel doivent obligatoirement aller au bout de cette formation pour que le processus d'évaluation de la performance puisse être mené à bien.
7. Les partenaires d'exécution sont également formés à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles lors de séances organisées par visioconférence. Des supports adaptés destinés au personnel de projet ont été spécialement mis au point, notamment un webinar sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles et un guide sur la Politique à l'attention des Emprunteurs et des Bénéficiaires du financement du FIDA².
8. Depuis la soumission de l'actualisation de la Politique à la dernière session du Conseil d'administration, plus de 695 membres du personnel, titulaires d'un contrat autre qu'un contrat de fonctionnaire ou agents de projet ont reçu une formation sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, sous forme de cours en ligne ou de séances organisées par visioconférence. À ce jour, 98% des membres du personnel ont suivi la formation obligatoire sur l'exploitation et les atteintes sexuelles pour la première fois ou ont renouvelé leur certification dans le cadre du programme d'actualisation des connaissances. Par ailleurs, depuis son lancement cette année, 300 membres du personnel ont suivi le nouveau module de formation sur le harcèlement sexuel au travail qu'ETH a mis au point.
9. Les coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles et leurs suppléants collaborent étroitement avec ETH pour veiller à ce que des formations sur le sujet à l'intention du personnel des projets soient prévues dans les ateliers de démarrage des projets. Les coordonnateurs et leurs suppléants partagent des supports de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles ainsi que des informations sur les mécanismes de signalement depuis leurs bureaux respectifs et à l'occasion d'activités de démarrage des projets; ils assurent la liaison avec les équipes de pays locales des Nations Unies et les coordonnateurs résidents; enfin, ils participent à la stratégie locale des Nations Unies de lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. Dans la mesure du possible, les coordonnateurs encouragent les gouvernements à faire traduire dans les langues locales les supports de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. ETH continue à soutenir et à suivre les activités des coordonnateurs.
10. Cette année et comme les années précédentes, le FIDA participe au sondage de l'ONU sur l'exploitation et les atteintes sexuelles, réalisé par le Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer les moyens d'action de l'ONU face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. En juillet 2022, ETH a envoyé le sondage à

² [Guide à l'attention des Emprunteurs et des Bénéficiaires du financement du FIDA.](#)

254 membres du personnel dans 41 lieux d'affectation considérés par les Nations Unies comme à haut risque, situés dans des pays où le FIDA a des bureaux. Conformément à la pratique établie, les résultats du sondage seront communiqués au Conseil d'administration dès qu'ils seront disponibles.

11. L'élaboration d'un contrat de mission pour les cadres supérieurs et les directeurs suit son cours. Le contrat vise à réaffirmer, d'une part, l'engagement de ces personnes à respecter la politique de tolérance zéro de toutes formes de discrimination et de harcèlement, dont le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, et, d'autre part, la nécessité de promouvoir un lieu de travail propice à la diversité, l'équité et l'inclusion. Une fois achevé, le contrat devra être signé, versé au dossier administratif de l'intéressé, qui est tenu par la Division des ressources humaines, et diffusé en interne.
12. Dans le cadre des efforts déployés pour améliorer la prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, le FIDA a participé au concours de l'innovation à l'échelle du système des Nations Unies, lancé en étroite collaboration avec l'accélérateur d'innovation du Programme alimentaire mondial. Il s'agissait de recenser et d'appuyer des projets concrets et réalisables dans les domaines de la direction, de la culture et de la prévention du harcèlement sexuel.
13. Au total, 53 dossiers ont été envoyés de toutes parts dans le système des Nations Unies, dont un venant du FIDA. Grâce au soutien d'ETH, l'équipe pluridisciplinaire du Fonds est arrivée à la deuxième place parmi les dix organisations gagnantes. L'équipe a proposé le développement d'une application mobile permettant d'aider les victimes d'inconduite sexuelle et les rescapés à rapporter les faits et à chercher un soutien disponible dans leur propre langue.
14. Cette application fournirait des informations sur la Politique du FIDA et sur l'assistance, les formations et les procédures de signalement à disposition, et mettrait en lien les utilisateurs avec des services d'accompagnement locaux. Elle comprendrait les fonctionnalités de sécurité et de confidentialité nécessaires et servirait de mécanisme de signalement supplémentaire aux actuelles lignes d'assistance téléphonique confidentielles créées par le FIDA, c'est-à-dire les lignes d'assistance téléphonique et courriels confidentiels respectifs d'ETH et du Bureau de l'audit et de la surveillance, y compris le numéro de téléphone WhatsApp mis à disposition par ETH et la liste des coordonnateurs dans tous les bureaux de pays du Fonds, ces personnes étant toutes formées à recevoir des signalements en matière de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles et à les transférer rapidement à ETH.
15. Il est prévu de développer l'application au niveau local pour la transposer ensuite dans d'autres régions et lieux d'affectation où le FIDA finance des opérations. Des discussions internes sont en cours concernant le développement et le financement du projet.
16. La production d'une vidéo est également en cours, son but étant de faire mieux connaître la Politique du Fonds et son approche concernant les opérations sur le terrain. L'objectif est de présenter un aperçu de l'action menée par le FIDA et de son impact sur le terrain en mettant en avant les points clés de l'approche du Fonds tout en faisant entendre les témoignages des acteurs locaux qui participent activement à la mise en œuvre de la Politique.

B. Intégration de la politique de tolérance zéro à l'égard des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans les opérations du FIDA

17. Depuis l'adoption de la Politique en avril 2018, le FIDA, par l'intermédiaire d'ETH, s'emploie continuellement à sensibiliser les partenaires d'exécution à sa politique de tolérance zéro. À cette fin, il dispense des formations sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles lors du démarrage des projets qu'il finance,

et organise des initiatives similaires par visioconférence. En outre, ETH a créé des documents informatifs, dont le guide à l'attention des emprunteurs et bénéficiaires du financement du FIDA (disponible publiquement sur le site Web du FIDA), et les a mis à disposition du personnel de projet.

18. Dans le cadre de la Politique, un modèle de code de conduite pour les parties aux projets est en cours de finalisation. Ce code vise à établir les normes de conduite attendues de la part de chaque partie au projet participant à la mise en place de projets financés par le FIDA. Le code de conduite se réfère à la Politique en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles et à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations. Il propose des principes directeurs pour veiller à ce que les normes de conduite et de déontologie les plus rigoureuses soient respectées dans l'exécution des projets financés par le Fonds. Le code de conduite sera traduit dans les langues officielles du Fonds et inscrit dans les manuels d'exécution des projets.
19. Les partenaires d'exécution du FIDA sont également informés de la politique de tolérance zéro à l'égard des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles au moyen des Conditions générales applicables au financement du développement agricole et des Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets, qui renvoient à la Politique. Les lettres adressées aux gouvernements concernant les passations de marchés et les questions financières font également référence à la Politique, et des références à la Politique ont été intégrées à un nouveau manuel de gestion financière et de contrôle financier des projets à l'intention des emprunteurs et bénéficiaires, en cours de développement.
20. Les organismes ayant leur siège à Rome collaborent actuellement avec les organisations des Nations Unies, notamment au sein du groupe de travail des Nations Unies sur l'exploitation et les atteintes sexuelles dirigé par le Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer les moyens d'action de l'ONU face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, de l'équipe spéciale chargée des questions de harcèlement sexuel du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, et du réseau des institutions financières internationales.

III. Conclusion

21. Les mesures de prévention, combinées à des mécanismes de signalement visibles et accessibles, sont pour les organisations un moyen indispensable de lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles à la fois en interne et avec les partenaires d'exécution. La présence de personnel sur le terrain est également un élément important qui permet de collaborer localement avec les gouvernements et d'autres partenaires locaux, dont les équipes de pays des Nations Unies et les coordonnateurs résidents.
22. La lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles est un travail de longue haleine qui ne peut porter ses fruits que grâce à la collaboration active et tangible de l'ensemble des acteurs impliqués. Le FIDA est déterminé à assumer le rôle qui lui incombe et continuera à informer le Conseil d'administration des actions qu'il mène pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Plan d'action pour la période 2022-2023 – Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2022-2023)
Domaine stratégique I: prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles			
Mettre à jour les politiques, procédures et processus du FIDA	Le cas échéant, mettre à jour les politiques, procédures et formations pour y faire référence au harcèlement sexuel ou à l'exploitation et les atteintes sexuelles et encourager l'adoption de démarches axées sur les victimes, sur le respect de leur dignité et sur la confidentialité et le consentement, entre autres principes.	En cours	2023
Formation et sensibilisation aux questions relatives au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles	Vérifier que le personnel suit bien les formations en ligne sur l'exploitation et les atteintes sexuelles, et déployer le programme obligatoire d'actualisation des connaissances.	En continu	En continu
	<p>Déployer la formation à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, à l'intention des partenaires d'exécution, des personnels de projet, lors d'ateliers de démarrage de projets ou d'autres activités régionales déjà tenus ou à tenir en 2022:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2022 – démarrage <ul style="list-style-type: none"> – 18 janvier, Mali (achevé) • Février 2022 – démarrage <ul style="list-style-type: none"> – 19 février, Népal (achevé) – 26 février, Pakistan (achevé) – Inde (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) – Ouganda (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) – Zimbabwe (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) • Mars 2022 – démarrage <ul style="list-style-type: none"> – 8 mars, Congo (achevé) – 16 mars, Sri Lanka (achevé) – 17 mars, Maroc (achevé) – Tchad (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) – Honduras (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) – Kenya (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) – Mexique (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) • Avril 2022 – démarrage <ul style="list-style-type: none"> – 1^{er} avril, Sri Lanka (achevé) – 4 avril, Gabon (achevé) – 13 avril, Tadjikistan (achevé) – Nigéria (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) – Inde (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) – Ouganda (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) – Zimbabwe (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) 	En cours	En continu

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2022-2023)
	<ul style="list-style-type: none"> • Mai 2022 – démarrage <ul style="list-style-type: none"> – 17 mai, République centrafricaine (achevé) – 24 mai, Kenya (achevé) – Bénin (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) • Juin/juillet 2022 – démarrage <ul style="list-style-type: none"> – 7 juin, Argentine (achevé) – 9 juin, Lesotho (achevé) – 14 juin, Cambodge (achevé) – 22 juin, Côte d'Ivoire (achevé) – 27 juin, Maldives (achevé) – 29 juin, Cuba (achevé) – 28 juillet, Rwanda (prévu) – Kirghizistan (activité reportée, en attente d'une nouvelle date) • Septembre 2022 – démarrage <ul style="list-style-type: none"> – Brésil (prévu) • Octobre/novembre 2022 – démarrage <ul style="list-style-type: none"> – Haïti (prévu) – Brésil (prévu) – Tadjikistan (prévu) 		
Décentralisation	Prévoir une formation d'actualisation des connaissances sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre de la décentralisation.	En cours	2022
Révision des procédures relatives au harcèlement sexuel	Réviser les procédures relatives au harcèlement sexuel de manière à les harmoniser avec la politique type du système des Nations Unies sur le harcèlement sexuel.	En cours	2023
Gestion globale des risques	Contribuer à la gestion des risques organisationnels liés aux comportements répréhensibles et aux fautes professionnelles, dont le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, et contribuer à l'élaboration de stratégies d'atténuation.	En continu	En continu
Communication au sujet du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles	Faire un court clip vidéo sur l'action menée par le FIDA pour prévenir et réprimer l'exploitation et les atteintes sexuelles sur le terrain.	En cours	2023
	Communiquer continuellement, en interne, des messages et des informations actualisées sur le harcèlement sexuel et sur l'exploitation et les atteintes sexuelles.	En continu	En continu
Contrat de mission	Mettre au point un contrat de mission avec les directeurs et l'équipe dirigeante sur la diversité, l'équité, l'inclusion, la culture organisationnelle et le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles; réitérer l'engagement de la direction à prendre en compte dans toutes les activités du FIDA les principes de diversité et de culture organisationnelle et l'exigence d'élimination complète de toutes les formes de harcèlement ou discrimination au travail. Afficher en interne les contrats de mission signés.	En cours	2022

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2022-2023)
Domaine stratégique II: répression du harcèlement sexuel et des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles			
Mécanismes de signalement et de dépôt de plainte	Revoir et renforcer encore les dispositifs de signalement ou de dépôt de plainte, y compris au niveau des bureaux de pays du FIDA.	En cours	2023
Dispositif d'appui aux victimes d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et aux autres personnes touchées	Cerner, avec le concours du coordonnateur ou de la coordinatrice dans le pays, les mécanismes disponibles sur place pour assister les victimes ou personnes affectées, et envisager une collaboration avec les États, organismes des Nations Unies ou autres parties prenantes à ce sujet.	En cours	2023
Domaine stratégique III: généraliser l'absence de tolérance à l'égard du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans toutes les opérations ou activités financées par l'organisation.			
Programme des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles	Élargissement du programme des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles à tous les bureaux de pays Dresser la liste des coordonnateurs et de leurs suppléants; le Bureau de la déontologie doit concevoir et mettre en place une formation spécifique à leur intention. Asie et Pacifique – achevé Amérique latine et Caraïbes – achevé Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe – achevé Afrique orientale et australe – achevé Afrique de l'Ouest et du Centre – achevé Session supplémentaire prévue le 14 mars 2022	Achevé	2022
	Administrer le programme des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles.	En continu	En continu
Manuel d'exécution du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Réviser le manuel pour y inscrire des références à la politique de tolérance zéro du FIDA. - Prévoir, pour insertion dans le manuel, un modèle de code de conduite à l'intention des partenaires d'exécution. 	En cours	2023
Domaine stratégique IV: coordination et coopération			
Coopération avec le Réseau Déontologie [entités des Nations Unies et institutions financières internationales (IFI)] et les autres organismes ayant leur siège à Rome	Prendre part aux réunions périodiques du Réseau Déontologie des organisations multilatérales (entités des Nations Unies et IFI) et des autres organismes ayant leur siège à Rome.	En continu	En continu
Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de l'application des principes de responsabilité et d'inclusion	Participer aux réunions de l'équipe spéciale chargée de l'application des principes de responsabilité et d'inclusion, afin d'examiner les meilleures pratiques en matière de sensibilisation à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, et de réfléchir aux stratégies de protection des populations bénéficiaires locales.	En continu	En continu

	<i>Mesures</i>	<i>État d'exécution</i>	<i>Mesures prévues (2022-2023)</i>
Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel et groupe de travail chargé des questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles à l'échelle du système des Nations Unies	Participer aux réunions de l'équipe spéciale du CCS chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel dans les organismes des Nations Unies et aux réunions du groupe de travail chargé des questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles.	En continu	En continu
Renforcement de la collaboration et des liens en matière de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles avec les parties prenantes sur le terrain	Assurer la liaison avec les parties prenantes sur le terrain (entités des Nations Unies, IFI, pouvoirs publics et autres), en vue de favoriser la coordination et la collaboration sur les questions de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles, et d'encourager un meilleur partage de l'information (notamment avec les coordonnateurs résidents et les réseaux locaux de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, s'il y a lieu).	En cours	2022-2023
Défi de l'innovation	Participer au défi de l'innovation à l'échelle de tout le système des Nations Unies, en coopération étroite avec l'accélérateur d'innovation du Programme alimentaire mondial, de façon à relever et faire avancer les projets concrètement applicables concernant le leadership, la culture et la prévention du harcèlement sexuel.	Achevé	2023

Plan d'action pour la période 2020-2021 – Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2020-2021)
Domaine stratégique I: prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles			
NOUVEAU. Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles	Mettre à jour la Politique compte tenu des modifications récemment apportées aux Conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux Directives relatives à la passation de marchés dans le cadre des projets.	En cours	
Formation et sensibilisation aux questions relatives au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles	Vérifier que le personnel suit bien la formation en ligne sur l'exploitation et les atteintes sexuelles, et déployer le programme obligatoire d'actualisation des connaissances.	En continu	En continu
	Renforcer les modules de formation en ligne sur le harcèlement sexuel, et déployer le programme obligatoire d'actualisation des connaissances.	En cours	2021
	Achever le projet pilote mené avec la Division Afrique de l'Ouest et du Centre, qui consiste à intégrer une formation à la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans les ateliers de démarrage des projets, et faire le point sur les enseignements tirés et les difficultés rencontrées pour apporter les ajustements nécessaires.	Achévé	
	NOUVEAU. Déployer, dans toutes les langues, la formation à la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, dans les ateliers de démarrage de toutes les divisions (Amérique latine et Caraïbes; Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe; Afrique orientale et australe; Afrique de l'Ouest et du Centre): <ul style="list-style-type: none"> • 29 avril 2020: démarrage – Burkina Faso • 6 mai 2020: démarrage – Sierra Leone • 18 juin 2020: démarrage – Sénégal • 10 juillet 2020: démarrage – Sao Tomé-et-Principe • 3 août 2020: démarrage – Paraguay • 13 août 2020: démarrage – Gabon • 23 septembre 2020: démarrage – Cameroun • 6 octobre 2020: démarrage – Niger • Prévu en 2021: démarrage – Tunisie • 23 novembre/11 décembre 2020: démarrage – Niger • 2 décembre 2020: démarrage – Mozambique • 9 février 2021: post-démarrage – Pérou • 10 février 2021: démarrage – Gambie • 23 mars 2021: démarrage – République de Moldova • 24-26 mars 2021: démarrage – Maroc • 7-9 avril 2021: démarrage – Türkiye • 9 février 2021: démarrage – Pérou • 10 février 2021: démarrage – Gambie 	En cours	2020-2021

	<i>Mesures</i>	<i>État d'exécution</i>	<i>Mesures prévues (2020-2021)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • 23 mars 2021: démarrage – République de Moldova • 7 avril 2021: démarrage – Angola • 23 avril 2021: démarrage – Mauritanie • 16 juin 2021: démarrage – Djibouti • 30 juin 2021: démarrage – République dominicaine • 6 juillet 2021: démarrage – Gambie • 22 juillet 2021: démarrage – Honduras • 23 août 2021: démarrage/activité – Soudan • 7 septembre 2021: démarrage/activité – Mali • 7 septembre 2021: démarrage/activité – Mozambique • 8 septembre 2021: démarrage/activité – Tunisie • 20 octobre 2021: démarrage/activité – Burkina Faso 		
	<p>Organiser des séances de formation à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, en présentiel ou par visioconférence, notamment par l'intermédiaire de l'Académie des opérations ou dans le cadre d'activités régionales, d'ateliers et de séminaires d'orientation.</p> <p>Séances de formation en présentiel à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles à l'intention du personnel et des partenaires d'exécution:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 février 2020: atelier de démarrage – Togo (par visioconférence) • 3 mars 2020: atelier organisé par la Division des services de gestion financière – Sénégal (par visioconférence) • 6 avril 2020: atelier sur la passation des marchés – Cameroun • 20 avril 2020: atelier sur la passation des marchés – Cameroun • 1^{er} septembre 2020: atelier sur la passation des marchés – Maroc • 15 septembre 2020: atelier sur la gestion financière – Niger • 29 septembre 2020: atelier sur la passation des marchés – Maroc • 14 octobre 2020: atelier sur la gestion financière – tous les programmes et projets de la région Afrique de l'Ouest et du Centre • Novembre 2020: activité de l'Académie des opérations concernant la région Amérique latine et Caraïbes • 2 décembre 2020: atelier sur le programme de pays – Viet Nam • 9 décembre 2020: réunion du personnel de projet – Colombie • 9 avril: Türkiye (actualisation des connaissances) • 21 juin: formation à l'intention des consultants en gestion financière de la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe 	En continu	En continu
	NOUVEAU. Prévoir une formation obligatoire consacrée à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre des procédures automatisées d'accueil des consultants.	Achevé	
	Vérifier que les consultants suivent bien la formation en ligne sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.	En continu	En continu

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2020-2021)
Révision des procédures relatives au harcèlement sexuel	Réviser les procédures relatives au harcèlement sexuel et les dispositions des contrats de travail, de manière à les harmoniser avec la politique type du système des Nations Unies sur le harcèlement sexuel.	En cours	2020-2021
<i>NOUVEAU.</i> Panoplie d'instruments à l'intention des responsables et des superviseurs concernant le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles	Mettre au point, à l'intention des responsables et des superviseurs, une panoplie d'instruments visant à répondre aux préoccupations du personnel, notamment pour ce qui est du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. <ul style="list-style-type: none"> Écouter et épauler – guide de conseils à l'intention des responsables et des superviseurs établi par le Bureau de la déontologie (ETH) en mars 2020. Guide à l'intention des responsables sur la marche à suivre pour traiter les cas de harcèlement, y compris d'ordre sexuel, et d'abus de pouvoir et de discrimination sur le lieu de travail. 	Achevé Achevé	Achevé
Gestion globale des risques	Étoffer la partie du tableau de bord des risques institutionnels consacrée aux risques liés aux comportements répréhensibles et aux fautes professionnelles, dont le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, et contribuer à l'élaboration de stratégies d'atténuation.	En continu	En continu
<i>NOUVEAU.</i> Enquête sur la culture sur le lieu de travail et l'engagement du personnel à cet égard (2019)	Examiner les résultats de l'enquête et élaborer un plan d'action pour remédier à tous les problèmes constatés ou apporter les améliorations voulues en concertation avec la direction.	En cours	2020-2021
Communication au sujet du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles	<i>NOUVEAU.</i> Faire un court clip vidéo sur l'action menée par le FIDA pour prévenir et réprimer l'exploitation et les atteintes sexuelles sur le terrain.	En cours	2021
	Communiquer continuellement, en interne, des messages et des informations actualisées sur le harcèlement sexuel et sur l'exploitation et les atteintes sexuelles.	En continu	En continu
Domaine stratégique II: répression du harcèlement sexuel et des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles			
Mécanismes de signalement et de dépôt de plainte	Examiner et renforcer les mécanismes de signalement et de dépôt de plainte, conformément aux meilleures pratiques.	En cours	2020-2021
<i>NOUVEAU.</i> Signalement rapide aux États membres des allégations crédibles d'actes de harcèlement sexuel, ou d'exploitation ou d'atteintes sexuelles	Trouver un dispositif confidentiel et sûr permettant de signaler, en continu, les allégations crédibles aux États membres du FIDA.	Achevé	
Coordonneurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles	<i>NOUVEAU.</i> Déployer une plateforme informatique à accès restreint (Ethics Community Tool), gérée par ETH, pour permettre aux coordonneurs d'échanger les uns avec les autres ainsi qu'avec ETH, et de mettre en commun leurs connaissances et les meilleures pratiques.	Achevé	
	<i>NOUVEAU.</i> Organiser une activité mondiale permettant aux coordonneurs de discuter et d'échanger leurs connaissances et leurs données d'expérience.		2021
	<i>NOUVEAU.</i> Élaborer, à l'intention des coordonneurs, un plan de mise en œuvre des activités de sensibilisation sur le terrain.	Achevé	

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2020-2021)
	<i>NOUVEAU.</i> Élargissement du programme des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles à tous les bureaux de pays	En cours	2021
	Administrer le programme des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles.	En continu	En continu
<i>NOUVEAU.</i> Dispositif d'appui aux victimes d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et aux autres personnes touchées	Examiner les dispositifs mis en place pour les victimes et les autres personnes touchées dans différents lieux, y compris par les pouvoirs publics ou les autres parties prenantes ou partenaires.	En cours	2021
	Renforcer l'appui apporté par le FIDA aux victimes et aux autres personnes touchées sur le terrain, par exemple en passant des accords de collaboration avec les autorités publiques, des entités des Nations Unies ou d'autres parties prenantes.	En continu	2021
Domaine stratégique III: prise en compte systématique du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les opérations du FIDA et les activités qu'il finance			
Harcèlement sexuel et actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans les opérations	Faire en sorte que la version actualisée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) prévoient une évaluation des risques dans le cadre des projets et des programmes d'options stratégiques pour les pays.	Achévé	
	<i>NOUVEAU.</i> L'outil en ligne d'examen critique des PESEC prend en compte les risques liés à la violence fondée sur le genre, y compris ceux concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles.	Achévé	
	<i>NOUVEAU.</i> L'outil d'intégration des processus de passation de marchés des PESEC prend en compte les risques liés à la violence fondée sur le genre, y compris ceux concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles.	Achévé	
	<i>NOUVEAU.</i> Passer en revue les manuels régissant l'exécution des projets et faire en sorte qu'ils soient conformes à la Politique.	Achévé	
	<i>NOUVEAU.</i> Revoir le modèle type de la lettre à l'Emprunteur pour y inclure des références à la Politique.	Achévé	
Domaine stratégique IV: coordination et coopération			
Coopération avec le Réseau Déontologie [entités des Nations Unies et institutions financières internationales (IFI)] et les autres organismes ayant leur siège à Rome	Prendre part aux réunions périodiques du Réseau Déontologie des organisations multilatérales (entités des Nations Unies et IFI) et des autres organismes ayant leur siège à Rome.	En continu	En continu
Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations (CPI) chargée de l'application des principes de responsabilité et d'inclusion	Participer aux réunions de l'équipe spéciale chargée de l'application des principes de responsabilité et d'inclusion, afin d'examiner les meilleures pratiques en matière de sensibilisation à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, et de réfléchir aux stratégies de protection des populations bénéficiaires locales. <i>NOUVEAU.</i> Assurer un suivi des mesures prises par le CPI ou par l'Organisation des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre de la riposte à la COVID-19, et favoriser la collaboration sur le terrain.	En continu	En continu
Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel et groupe	Participer aux réunions de l'équipe spéciale du CCS chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel dans les organismes des Nations Unies et aux réunions du groupe de travail chargé des questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles. - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 24 février 2020 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 15 juillet 2020	En continu	En continu

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2020-2021)
de travail chargé des questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles à l'échelle du système des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 28 septembre 2020 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 29 septembre 2020 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 13 octobre 2020 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 27 octobre 2020 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 8 décembre 2020 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 12 et 19 janvier 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 26 janvier 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 8 et 10 février 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 16 février 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 2 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 4 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 9 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 9 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 16 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 18 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 13 avril 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 20 avril 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 11 mai 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 18 mai 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 25 mai 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 8 juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 22 juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique du sous-groupe de l'équipe spéciale, 28 juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 29 juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 29 juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 17 août 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 24 août 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 31 août 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 14 septembre 2021 - Participation à un déjeuner de travail, 15 septembre 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 1^{er} octobre 2021 - Participation à la conférence téléphonique sur les axes de travail de l'équipe spéciale, 12 octobre 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 21 octobre 2021 - Participation à un déjeuner de travail, 21 octobre 2021 		
NOUVEAU. Liens avec les parties prenantes sur le terrain	<p>Assurer la liaison avec les parties prenantes sur le terrain (entités des Nations Unies, IFI, pouvoirs publics et autres), en vue de favoriser la coordination et la collaboration sur les questions de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles, et d'encourager un meilleur partage de l'information (notamment avec les coordonnateurs résidents et les réseaux locaux de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, s'il y a lieu).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'atelier du réseau des IFI sur la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, organisé par la Banque mondiale, 18 novembre 2020 	En cours	2020-2021

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2020-2021)
	<ul style="list-style-type: none"> - Participation au groupe de travail du réseau des IFI sur la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, organisé par la Banque mondiale, 27 janvier 2021 - Participation à la conférence du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, 2 février 2021 - Participation aux travaux du Groupe de résultats 2 chargé du suivi du respect des principes de responsabilité et d'inclusion, relevant du CPI, 11 février 2021 - Participation à la réunion du réseau des IFI sur la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, organisée par la Banque mondiale, 23 février 2021 - Participation à la conférence téléphonique du Groupe de résultats 2 du CPI, 4 mai 2021 - Participation au groupe de travail du réseau des IFI sur la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, organisé par la Banque mondiale, 26 mai 2021 - Participation à la conférence du réseau des IFI sur la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles consacrée aux mécanismes de traitement des plaintes axés sur les victimes, organisée par la Banque mondiale, 1^{er} juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique du Groupe de résultats 2 du CPI, 17 juin 2021 		
NOUVEAU. Renforcement de la collaboration en matière de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre des accords d'hébergement et des accords de prestation de services	Envisager d'inclure des dispositions relatives à la collaboration en matière de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les accords et contrats conclus par le FIDA, les organismes d'hébergement et les partenaires sur le terrain.	En cours	2020-2021

Plan d'action du FIDA pour la période 2018-2019, établi pour donner suite à la stratégie du Secrétaire général visant à améliorer les moyens d'action du système des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2019)
Domaine stratégique I: prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles			
Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles	Rédiger et publier la Politique.	Achévé	
	Faire traduire la Politique dans les quatre langues officielles du Fonds et la publier sur l'Intranet et le site Web du FIDA.	Achévé	
Formation en ligne sur l'exploitation et les atteintes sexuelles	Élaborer un cours en ligne obligatoire propre au FIDA en anglais, en arabe, en espagnol et en français.	Achévé	
	Déployer la formation en ligne sur l'exploitation et les atteintes sexuelles.	Achévé	Poursuivre le contrôle du respect des dispositions en vigueur
Séances de formation et de sensibilisation en présentiel au harcèlement sexuel, et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles	<p>Dispenser une formation en présentiel par l'intermédiaire d'ETH à l'Académie des opérations et dans le cadre d'activités et d'ateliers organisés à l'échelle régionale.</p> <p>10 avril 2018 – Forum régional organisé par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre en Mauritanie</p> <p>24 et 25 avril 2018 – Académie des opérations (siège)</p> <p>4 juillet 2018 – Académie des opérations (siège)</p> <p>22 octobre 2018 – Atelier organisé par la Division des services de gestion financière en Indonésie</p> <p>24 octobre 2018 – Activité de l'Académie des opérations concernant la région Asie et Pacifique en Indonésie</p> <p>14 novembre 2018 – Activité régionale organisée par la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe au Maroc</p> <p>23 janvier 2019 – Activité de l'Académie des opérations concernant la région Afrique orientale et australe à Nairobi</p> <p>18 mars 2019 – Activité de l'Académie des opérations concernant la région Amérique latine et Caraïbes à Panama</p> <p>24 juin 2019 – Activité organisée par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre au Sénégal</p> <p>28 juin 2019 – Campagne de sensibilisation au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles au siège et dans les bureaux de pays ou pôles</p> <p>18 juillet 2019 – Séance de sensibilisation à la lutte contre harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles dans quatre bureaux de pays ou pôles de la région Amérique latine et Caraïbes (Brésil, Guatemala, Panama et Pérou)</p>	Achévé	Académie des opérations dans d'autres régions – Achévé

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2019)
	<p>9 juillet 2019 – Formation consacrée à la passation des marchés dans le cadre des projets, organisée par la Division des politiques et des résultats opérationnels et la Division Afrique de l'Ouest et du Centre à Abidjan (Côte d'Ivoire) (par visioconférence)</p> <p>4 septembre 2019 – Formation à la prise en compte du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans la passation des marchés à l'intention du personnel de la Division des politiques et des résultats opérationnels (par visioconférence)</p> <p>9 septembre 2019 – Atelier de formation à la passation des marchés dans le cadre des projets organisé par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre à Yaoundé (Cameroun) (par visioconférence)</p> <p>16 septembre 2019 – Atelier de formation à la passation des marchés dans le cadre des projets organisé par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre à Accra (Ghana) (par visioconférence)</p> <p>23 septembre 2019 – Atelier de formation à la passation des marchés dans le cadre des projets organisé par la Division des services de gestion financière à Nairobi (Kenya) (par visioconférence)</p> <p>16 septembre 2019 – Atelier de formation à la passation des marchés dans le cadre des projets organisé par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre à Accra (Ghana) (par visioconférence)</p> <p>23 septembre 2019 – Atelier de formation à la passation des marchés dans le cadre des projets organisé par la Division des services de gestion financière à Nairobi (Kenya) (par visioconférence)</p> <p>7 et 24 octobre 2019 – Formation des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles (en présentiel et par visioconférence)</p> <p>19 novembre 2019 – Formation à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles destinée au personnel des bureaux de pays de la région Amérique latine et Caraïbes (Panama) (par visioconférence)</p> <p>22 novembre 2019 – Formation à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles destinée au personnel des bureaux de pays de la région Amérique latine et Caraïbes (Pérou) (par visioconférence)</p> <p>26 novembre 2019 – Formation à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles destinée au personnel des bureaux de pays de la région Amérique latine et Caraïbes (Brésil) (par visioconférence)</p> <p>28 novembre 2019 – Atelier d'orientation sur l'institution au siège du FIDA</p> <p>4 décembre 2019 – Atelier de formation à la passation des marchés organisé par la Division Asie et Pacifique (Chine) (par visioconférence)</p> <p>11 décembre 2019 – Atelier de formation à la passation des marchés organisé par la Division Asie et Pacifique (Inde) (par visioconférence)</p> <p>16 décembre 2019 – Atelier de formation à la passation des marchés organisé par la Division Afrique orientale et australe (Afrique du Sud) (par visioconférence)</p> <p>18 décembre 2019 – Atelier de formation au cadre de passation des marchés organisé par la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (par visioconférence)</p>		
Formation en ligne sur la lutte contre le harcèlement	Réviser la formation obligatoire sur la lutte contre le harcèlement afin d'y inclure des références précises sur le harcèlement sexuel, et l'exploitation et les atteintes sexuelles.	Achevé	
Vérification des antécédents	<p>Mettre à jour les notices personnelles en y ajoutant des questions sur le harcèlement sexuel, et l'exploitation et les atteintes sexuelles.</p> <p>Intégrer au cadre des ressources humaines des dispositions permettant de retirer une offre d'emploi ou de rompre un engagement ou une autre forme de contrat en cas de faits attestés de harcèlement sexuel, ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles.</p>	Achevé	

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2019)
	Étudier la possibilité de participer au projet de base de données commune des Nations Unies visant à tenir un répertoire des personnes ayant commis des faits avérés de harcèlement sexuel.	Achevé	
Lettres de nomination et modèles de contrat	Ajouter une référence à la politique de tolérance zéro du FIDA s'agissant du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les lettres de nomination et les modèles de contrat.	Achevé	
Formulaire d'engagement relatif à l'application du Code de conduite à remplir chaque année	Ajouter une référence au harcèlement sexuel, et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans le formulaire annuel d'engagement.	Achevé	
Conditions générales applicables aux contrats de fourniture de biens et services	Inclure des références au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans les contrats commerciaux (siège), en plus des mentions figurant déjà dans le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies.	Achevé	
	Obliger les fournisseurs à procéder à des vérifications d'antécédents et à exiger la divulgation de toute condamnation pénale, mesure disciplinaire, sanction ou enquête en lien avec des faits de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles.	Achevé	
Registre des risques institutionnels	Ajouter les risques d'atteinte à la réputation découlant de certains comportements, tels que ceux associés au harcèlement sexuel, et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, au registre des risques institutionnels afin de détecter et de prévenir ces risques et d'en assurer le suivi.	Achevé	
Sondage auprès du personnel sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles	Ajouter des questions axées sur le harcèlement sexuel, et l'exploitation et les atteintes sexuelles à l'enquête générale auprès du personnel lancée à la mi-novembre 2018.	Achevé	
Domaine stratégique II: répression du harcèlement sexuel et des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles			
Cadre disciplinaire	Reconnaître le harcèlement sexuel, et l'exploitation et les atteintes sexuelles comme des fautes graves susceptibles de justifier un renvoi immédiat, une rupture de contrat et la radiation des personnes sous contrat hors personnel.	Achevé	
Mécanismes de signalement et de dépôt de plainte	Préciser, dans les procédures pertinentes, que les plaintes pour faits de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles peuvent être déposées de façon anonyme.	Achevé	
	Supprimer le délai d'un an fixé pour le signalement des faits de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles.	Achevé	
	Veiller à ce que les dispositifs de signalement du Bureau de l'audit et de la surveillance et d'ETH soient accessibles sur l'Intranet et sur le site Web du FIDA.	Achevé	
	Publier sur le site Web du FIDA la Politique, le Code de conduite et les procédures de protection des dénonciateurs d'abus contre les représailles.	Achevé	

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2019)
Coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles	Désigner des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans les bureaux de pays et les pôles du FIDA.	Achevé	
	Élaborer et administrer un programme de formation à l'intention des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles concernant la marche à suivre pour recevoir des allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans les bureaux de pays et les pôles du FIDA. 16 juillet 2019 – Inde, Viet Nam 13 août 2019 – Brésil, Panama et Pérou 21 août 2019 – Afrique du Sud, Bangladesh, Chine et Éthiopie 19 septembre 2019 – Égypte, République démocratique du Congo et Soudan 1 ^{er} octobre 2019 – Indonésie 10 octobre 2019 – Côte d'Ivoire, Kenya, Nigéria et Sénégal	Achevé	
Enquêtes	Considérer les affaires de harcèlement sexuel, et d'exploitation et d'atteintes sexuelles comme hautement prioritaires dans la conduite d'enquêtes.	Achevé	
	Former les enquêteurs du Bureau de l'audit et de la surveillance aux méthodes d'enquête spécifiques aux cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles.	Achevé	
Domaine stratégique III: prise en compte systématique du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les opérations du FIDA et les activités qu'il finance			
Évaluation des risques associés au harcèlement sexuel, et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans les opérations	Intégrer l'évaluation de ces types de risques dans la conception et l'exécution des projets et prévoir des indicateurs connexes pour les missions de supervision.	Achevé	
Directives relatives à la passation de marchés dans le cadre des projets	Ajouter une référence au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans les directives.	Achevé	
Conditions générales applicables au financement du développement agricole (prêts et dons)	Soumettre des propositions de modifications au Conseil d'administration en décembre 2018 afin de formaliser l'obligation de signalement des faits de harcèlement sexuel, et d'exploitation et d'atteintes sexuelles, ainsi que les mesures associées.	Achevé	
Domaine stratégique IV: coordination et coopération			
Coopération avec le Réseau Déontologie [entités des Nations Unies et institutions financières internationales (IFI)] et les autres organismes ayant leur siège à Rome	Prendre part aux réunions périodiques du Réseau Déontologie des organisations multilatérales (entités des Nations Unies et IFI) et des autres organismes ayant leur siège à Rome.	En continu	
	Étudier la possibilité de siéger au comité mixte États membres/direction du Programme alimentaire mondial, afin d'examiner et d'analyser les meilleures pratiques en matière de lutte contre les différentes formes de harcèlement, notamment sexuel, et d'exploitation et d'atteintes sexuelles.	Achevé	

	<i>Mesures</i>	<i>État d'exécution</i>	<i>Mesures prévues (2019)</i>
Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées et de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles	Participer aux réunions de l'équipe spéciale chargée de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées et de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, afin d'examiner les meilleures pratiques en matière de sensibilisation à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, et de réfléchir aux stratégies de protection des populations bénéficiaires locales.	En continu	
Équipe spéciale du CCS chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel	Participer aux réunions de l'équipe spéciale du CCS chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel, et étudier la possibilité: de s'associer aux activités menées à l'échelle du système des Nations Unies pour harmoniser les meilleures pratiques en matière de vérification effective des antécédents de harcèlement sexuel; d'introduire une définition harmonisée du harcèlement sexuel dans les organismes des Nations Unies; d'élaborer une politique type en matière de harcèlement sexuel dont les organisations pourront s'inspirer pour harmoniser leurs propres cadres institutionnels et juridiques.	En cours	